

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Christophe GABET
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF – Université
Jean Monnet

ASSOCIATION REGIE NOUVELLE – HH

9, rue Mathieu Varille

69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Régie Nouvelle - HH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

- o La note 2. « Information au titre des méthodes comptables » qui apporte des informations complémentaires sur la lecture et l'analyse de la trésorerie propre (trésorerie affectée au fonctionnement) qui s'élève à 354 785 € à la clôture de l'exercice, après retraitement des fonds détenus dans le cadre des mandats de gestion locative (lesquels figurent au passif du bilan).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la situation financière et morale de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12 avril 2025.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 23 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Christophe GABET



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

POSTES	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, lic, logiciels, droits et valeurs similaires	34 450	27 319	7 131	12 571
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	101 883	101 883		(1)
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Autres immobilisations financières	550		550	550
Total I	136 883	129 202	7 681	13 120
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	10 424		10 424	1 234
Autres créances	512 901		512 901	829 339
TRESORERIE				
Disponibilités	1 277 258		1 277 258	1 246 739
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
	22 428		22 428	948
Total II	1 823 011		1 823 011	2 078 260
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 959 894	129 202	1 830 692	2 091 380
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			523 326	831 521
(3) dont à moins d'un an				

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

BILAN PASSIF

POSTES	31-déc 2024	31-déc 2023
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524	2 524
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	2 524	2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640	94 640
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	94 640	94 640
Réserves	15 000	9 980
<i>Reserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	15 000	9 980
<i>Autres Réserves</i>		
Report à nouveau	713 338	457 988
Excédent ou déficit de l'exercice	102 822	265 350
Situation nette	928 323	830 481
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	928 323	830 481
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Total III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	36 825	62 995
Provisions pour charges		
Total II	36 825	62 995
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (1)		200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	12 831	9 355
Dettes fiscales et sociales (1)	164 502	209 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)		
Autres dettes (1)	688 211	778 770
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	865 544	1 197 904
Ecarts de conversion passif		
Total V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 830 692	2 091 380
(1) dont à plus d'un an		
dont à moins d'un an	865 544	1 197 902
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	200	400
Ventes de biens et services		
Honoraires	1 303 538	1 218 693
Produits de tiers financeurs		
Concours Publics, Subventions d'exploitation	6 500	3 667
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Contributions financières	1 450	1 488
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	164 915	457 157
Autres produits	417 846	427 063
PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 894 448	2 108 468
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	429 939	463 747
Impôts, taxes et versements assimilés	84 414	81 066
Salaires et traitements	891 549	871 530
Charges sociales	378 942	365 452
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 440	3 565
Dotations aux provisions pour risques et charges		45 502
Autres charges	4 803	21 496
CHARGES D'EXPLOITATION II	1 795 087	1 852 359
RESULTAT D'EXPLOITATION I - II	99 360	256 109
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 462	20 154
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS FINANCIERS III	3 462	20 154
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
CHARGES FINANCIERES IV		
RESULTAT FINANCIER III-IV	3 462	20 154
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	102 822	276 263
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur opération de gestion		
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opérations de gestion		10 913
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		10 913
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(10 913)

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
IMPOT SUR LES SOCIETES		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 897 909	2 128 622
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 795 087	1 863 272
EXCEDENT OU DEFICIT	102 822	265 350
	102 822	265 350
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	46 091	40 527
TOTAL	46 091	40 527
Charges		
Bénévolat	46 091	40 527
TOTAL	46 091	40 527

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 830 692€ et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un résultat positif de 102 822€. L'exercice de 12 mois concerné couvre la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 sont établis et présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce (art L123-12 à L123-18) et des règlements du comité de la réglementation comptable (CRC).

Il est fait application du règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

➤ Informations générales :

- Description de l'objet social : Régie Nouvelle est une Association à Vocation Sociale créée en 1986 par Habitat et Humanisme Rhône, représenté par Bernard DEVERT, et un collectif d'associations Lyonnaises. L'association favorise l'insertion et la promotion par le logement des personnes et des familles défavorisées au sens de la loi du 31 mai 1990 - loi Besson -et plus généralement de toutes celles éprouvant des difficultés à accéder à un logement. A cet effet, elle exerce les activités d'intermédiation locative de gestion locative adaptée et plus généralement toute activité immobilière favorisant l'activité d'insertion par le logement. Pour remplir sa mission et se conformer aux dispositions de la loi du 2 janvier 1970 et du décret du 20 juillet 1972, l'association se constitue en « Agence Immobilière à Vocation Sociale ». Elle se dote des moyens nécessaires à son activité : garantie financière, assurance responsabilité civile et professionnelle et carte professionnelle délivrée par la CCI de Lyon.

➤ Faits significatifs 2024 :

- Mise en gestion de 166 logements :
 - 51 logements confiés par la Foncière Habitat et Humanisme dont deux immeubles sur Lyon 9 et un sur Oullins
 - 45 logements confiés par des propriétaires solidaires
 - 70 logements confiés par des partenaires institutionnels
- Réception de la Résidence Clos Vallès à Villeurbanne (53 logements) reportée suite à la défaillance du promoteur Alila placé en liquidation

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 43 912 910 00031

- Mobilisation de 156 nouveaux logements à l'étude
94 logements confiés par la Foncière Habitat et Humanisme dont une pension de famille de 30 logements à Lyon 3, 35 logements confiés par des propriétaires solidaires, 27 logements confiés par des partenaires institutionnels
 - dont une pension de famille de 21 logements propriété de GLH
 - dont une résidence de 6 logements propriété de la SACVL

2. Information au titre des méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices), et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation sont décrites ci-après :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :
 - Agencements et aménagements des constructions amortis sur 2 à 20 ans
 - Matériel informatique et de bureau amorti sur 3 à 5 ans
 - Mobilier amorti sur 2 à 5 ans
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Les provisions pour risque concernent les litiges.
- La trésorerie apparaissant à l'actif du bilan, postes valeurs mobilières et disponibilités pour 1 277 258€ est comptabilisée selon les règles du plan comptable. Elle intègre la part liée aux mandats de gestion ; des comptes bancaires spécifiques ouverts au nom de l'association représentent 922 473€. La trésorerie affectée au fonctionnement de l'association s'élève à 354 785€.

3. Informations relatives aux opérations inscrites au compte de résultat et au bilan

- **IMMOBILISATIONS**

RUBRIQUES	Valeurs début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions Apports, Création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	34 450		
TOTAL Immobilisations incorporelles	34 450	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers	79 830		
Matériel de bureau, informatique	8 495		1
Mobilier	13 557		
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882	-	1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés	550		
TOTAL Immobilisations financières	550	-	-
TOTAL GENERAL	136 882	-	1

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			34 450
TOTAL Immobilisations incorporelles			34 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			79 830
Matériel de bureau, informatique			8 495
Mobilier			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles			101 883
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés			550
TOTAL Immobilisations financières			550
TOTAL GENERAL			136 883

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	21 879	5 440		27 319
TOTAL Immobilisations incorporelles	21 879	5 440		27 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales, agencements et divers	79 830			79 830
Matériel de bureau, informatique	8 495			8 495
Mobilier	13 557			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles	101 883			101 883
TOTAL GENERAL	123 762	5 440		129 202

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	5 440		
TOTAL Immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de bureau, informatique	-		
Mobilier			
TOTAL Immobilisations corporelles	-		
TOTAL GENERAL	5 440		

GRUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00061

➤ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montants fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	62 995		26 170	36 825
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	62 995		26 170	36 825
Provisions sur comptes clients		-		-
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		-		-
TOTAL GENERAL	62 995		26 170	36 825

➤ ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETATS DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
--------------------	--------------	-----------------	----------------	-----------------

DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations financières	550		550	
TOTAL de l'actif immobilisé	550		550	

DE L'ACTIF CIRCULANT				
Autres créances clients	10 424	10 424		
Personnel et comptes rattachés	600	600		
Etat - Divers				
Débiteurs divers	512 301	512 301		
TOTAL de l'actif circulant	523 326	523 326		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
-----------------	--------------	-----------------	---------------------------------	-----------------

Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 831	12 831		
Personnel et comptes rattachés	63 284	63 284		
Sécurité sociale et autres organismes	88 197	88 197		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 020	13 020		
Groupe				
Propriétaires créditeurs	686 351	686 351		
Autres dettes	1 860	1 860		
TOTAL GENERAL	865 544	865 544		

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ TABLEAU DES SOLDES MANDANTS

Opérations Mandants	Débit	Crédit	Soldes débiteurs cpte 467370	Soldes créditeurs cpte 467380
FONCIERE	14 900 347	14 914 708		14 362
FEDERATION	30 900	16 729	14 172	
HHR	8 774 886	8 984 709		209 823
HH 38	11 008	11 408		400
HH 42	381 994	397 281		15 287
Propriétaires Solidaires	10 519 962	10 921 107		401 144
Autres comptes mandants	185 267	230 602		45 335
Total	34 804 364	35 476 543	14 172	686 351

➤ **TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

	Capital	Réserves et report à	Quote-part du capital	Valeurs comptables des		Chiffre d'affaires	Résultats (bénéfice)	Dividendes encaissés
				Brutte	Nette			
SCI SOLIDARITES NOUVELLES	10 000	19 758	5%	500	500	110 730	14 267	-
SCI LA GRANDE FAMILLE	1 000	(60 121)	5%	50	50	107 697	(37 380)	-

➤ **CHARGES A PAYER**

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Dettes fiscales et sociales	93 130
Autres dettes	1 321
TOTAL	94 452

➤ **PRODUITS A RECEVOIR**

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances à recevoir	82 883
TOTAL	82 883

➤ **CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	22 428	
Produits constatés d'avance		-
TOTAL	22 428	-

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524				2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640				94 640
Réserves	9 980	10 000		-4 980	15 000
Report à nouveau	457 988	255 350			713 338
Excédent ou déficit de l'exercice	265 350	-265 350	102 822		102 822
TOTAUX	830 481	-	102 822	-4 980	928 323

4. AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

➤ **Rémunération des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles**

En application de l'article 20 de la loi n° 2000-568 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes versées aux personnes ayant le plus de pouvoir de décision, cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul sur l'exercice 2024.

➤ **Honoraires annuels du commissaire aux comptes.**

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 10 524 € TTC pour le contrôle des comptes de l'exercice 2024.

➤ **Bénévolat**

L'Union Economique et Sociale regroupant Habitat et Humanisme Rhône et Régie Nouvelle -HH a bénéficié de 82 341 heures de bénévolat en 2024.

➤ **Engagement de retraite**

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 3.35 %

Les indemnités de fin de carrières versées aux salariés dans le cadre d'un départ volontaire sont soumises aux charges sociales patronales. Les taux retenus pour cette évaluation sont les suivants :

- ✓ Cadre: 60%
- ✓ Non-cadre: 44%

Les âges de départ à la retraite retenus sont les suivants :

- ✓ Cadre : 65 ans
- ✓ Non cadre : 65 ans

Il est à noter que les départs à la retraite sont à l'initiative du salarié.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Au 31/12/2024, l'engagement est estimé à 24 377€ dont 13 487 € externalisé auprès d'un établissement financier.

➤ **Effectif**

Sur 2024, l'effectif moyen annuel décompté en équivalent temps plein (ETP) est de 26.27 contre 25.97 en 2023. Cet effectif se compose de 15.06% d'hommes et 84.94% de femmes, dont 7.57% de cadres, 74.93% d'employés et 17.50% d'agents de maîtrise.

➤ **Informations sur les parties liées (HHR/RN)**

COMPTE DE RESULTAT

Libellé	2024
Produits	
Transfert de charges	138 744
Rétrocessions subventions	389 455
Cotisations	50
Production vendue	195 692
TOTAUX	723 942
Charges	
Autres achats et charges externes	326 502
Charges transfert d'activité	-
TOTAUX	326 502
RESULTAT NET DES FLUX PARTIES LIEES-HHR	397 440

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

POSTES DE BILAN

TABLEAU DES SOLDES DES PARTIES LIEES - HH EN €

Libellé	2024
Actif	
Compte courant	392 460
TOTAUX	392 460
Passif	
TOTAUX	-

➤ **Engagements reçus par l'association**

L'association détient des fonds pour le compte de tiers. Ces fonds sont assurés par la caisse de garantie Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC) pour un montant plafond de 3 360 000€ du 01/01/2024 au 31/12/2024. La CEGC garantit de même les réalisations des transactions immobilières à hauteur de 110 000 €.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031